

Premiers signataires : Gaspard-Hubert Lonsi Koko (BF, Paris, ESR¹), Najat Azmy (Comité National pour la Diversité), Kofi Yamgnane (CN), Meschac Dovi (Secrétaire de section, 91, ESR), Fayçal Douhane (CN).

AFFAIRES INTERNATIONALES, EUROPE, ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DÉMOGRAPHIE

Trois axes fondamentaux et complémentaires se croiseront au centre de la politique internationale du futur gouvernement de la gauche en France. Ce sont l'Europe, son développement et son extension ; les alliances de la France, en particulier l'alliance franco-allemande ; l'organisation des Nations Unies. Immanquablement, le XXI^e siècle verra s'intégrer et se renforcer l'Europe. L'Union européenne est organisée par le traité de Maastricht

et fonctionne actuellement à 27 États. La construction européenne repose sur trois piliers : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit. Ce traité avait prévu la création de l'Union Économique et Monétaire à partir de 1999 – celle-ci ayant impliqué une intégration véritable, économique, financière, mais aussi politique de l'Europe. **Il faut donc une Europe fédérale, c'est-à-dire politiquement unie, disposant d'un gouvernement, des pouvoirs distribués à l'échelon communautaire, national et local.** Comme l'a souligné Jacques Delors : « *Le pouvoir monétaire sera indépendant, mais la politique doit demeurer le dernier recours. S'il n'y a pas une Europe politique adoptant un ensemble de finalités économiques et sociales, obligeant la banque centrale à en tenir compte, alors, le système sera déséquilibré [...] L'union Économique et Monétaire appelle donc des équilibres nécessaires, le maintien du rôle de la commission et surtout la création d'une Europe vraiment politique, avec en face de la Banque Centrale Européenne le pouvoir constitué par le Conseil des Ministres.* »

Voilà pourquoi il faut une Constitution fédérale de l'Europe qu'a d'ailleurs prévue le traité de Maastricht. Mais il faudra que cette Constitution, qui définira les grands axes constitutionnels pouvant permettre l'application du projet politique majoritaire au sein de l'Union européenne, fonctionne normalement à plein et sans laxisme.

a) L'Europe : un système intermédiaire de type confédéral ou fédéral

Il est évident que les États-Nations constituent l'Europe, que la vie courante doit relever du domaine national pour nécessiter l'existence de l'État... **Il revient évidemment à chaque nation, au sein de chaque État-Nation, de définir sa conception de la société et du social. Les actions européennes communes doivent venir seulement en appui de l'action nationale.** On sait bien que l'Europe est la protectrice des diversités nationales, mais elle est aussi une force qui associe ensemble tous les États-Nations dans la réalisation d'objectifs communs bien définis. C'est la raison pour laquelle une orientation politique générale doit être donnée.

Il faut aussi créer dans toute l'Europe des réseaux de circulation permettant de se déplacer plus vite et moins cher, de renforcer la compétitivité de l'économie européenne sur le plan mondial et d'apporter un meilleur aménagement du territoire. L'Europe a besoin des réformes structurelles. C'est pourquoi **il faudra recourir à un grand emprunt européen**, l'objectif étant d'éviter de charger la Banque Européenne d'Investissements ainsi que d'obtenir des conditions favorables de taux d'intérêts et surtout de durée de l'emprunt. C'est le point de divergence fondamentale avec la politique ultra-libérale défendue en particulier par les Anglais et les Danois.

L'Europe devra créer des équipements d'infrastructures qui devront bénéficier à toutes les nations. Or, la motivation essentielle pour faire l'Europe, c'est outre de refuser le déclin économique, refuser surtout la diminution de l'autonomie européenne, la perte d'influence de l'Europe dans le monde.

C'est pourquoi **il faut également, demain, choisir un président de l'Union européenne, président qui serait désigné par le Conseil européen pour 5 ans.** Grâce à l'existence d'un président, il sera possible d'avancer car le monde aura un interlocuteur connu, responsable. Par ailleurs, l'Europe aura ainsi un président qui pourra s'adresser à l'ensemble des opinions publiques européennes. Les alliés de l'Union européenne dans le monde auront en face d'eux, pour une longue période de temps, un véritable interlocuteur responsable.

1 <http://www.enjeux-socialistes.fr>

Ce sera la politique du gouvernement de gauche à son retour au pouvoir de pousser ardemment la construction européenne dans le sens politique. Le président de l'Europe incarnerait un sentiment européen commun à toutes les nations européennes. Dans toutes les écoles, universités, lors des jumelages entre villes et des rencontres européennes, ce sentiment donnerait aux Européens l'impression qu'ils sont les dépositaires d'un patrimoine commun et qu'à partir de là ils pourront faire vivre et faire rayonner l'Union européenne.

Mais l'Europe porte aussi en elle des risques permanents des conflits : les revendications de frontières, le statut des minorités, les affrontements religieux, les idéologies hyper-nationalistes. La force initiale du projet européen devra alors s'imposer : plus jamais la guerre entre Européens ! **Pour redonner une grande ambition aux Européens, il faut promouvoir la grande Europe car le plus grand danger pour l'Europe est le manque d'ambition et la nostalgie du passé.**

Aux problèmes de l'élargissement de l'Union européenne à l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est s'ajoutent les incertitudes qui pèsent sur l'attitude de la Russie. En effet, l'adhésion immédiate de ces pays nécessitera une vraie cohérence dans la politique européenne, car leur économie ne supporterait que difficilement le choc de l'Union européenne. Pot de terre contre pot de fer.

Il existe aussi le problème de la Turquie. Un premier pas avait fait, avec elle, l'union douanière qui est entrée en vigueur en 1995 à condition d'adapter sa législation et de respecter les droits de l'Homme, en particulier à l'égard des Kurdes. **Il est intelligent de souligner que la position géopolitique de la Turquie est de la plus grande importance pour l'Europe, car la conception de l'Union européenne doit conserver un rôle universel par un rééquilibrage des relations de l'Europe occidentale avec le Sud, ce qui nécessite une vraie politique méditerranéenne.**

Par ailleurs, s'il est logique d'imaginer que finalement la Suisse, la Norvège et l'Islande finiront par rejoindre l'Europe, on pourra y intégrer dans un second temps l'Albanie et la Slovaquie. Enfin, lorsque la paix et la démocratie seront définitivement rétablies dans les Balkans, l'Europe pourra être composée des 35 États-Nations. Ainsi s'étendra-t-elle de l'Atlantique aux frontières des États Indépendants (CEI) issus de l'ancienne URSS et de l'océan Arctique à la Méditerranée. Mais il ne faut pas oublier que l'alliance objective des adversaires déclarés essaiera toujours de faire capoter ce projet, en exigeant des conditions impossibles à remplir pour les pays membres de l'Union. D'où l'importance de l'Union Économique Européenne qui a évité à l'Europe dans son élargissement, à défaut de monnaie commune, de rester une simple zone de libre-échange où la concurrence aurait poussé à l'affaiblissement des protections sociales pour baisser le coût du travail... **Le gouvernement socialiste, en France, devra donc œuvrer en premier lieu au maintien des acquis de la gauche en France, c'est-à-dire le marché unique à l'intérieur de l'Europe, la Politique Agricole Commune (PAC) et l'Union Économique et Monétaire. Pour ce qui est de la PAC, il agira en faveur de sa réforme compte tenu de la crise alimentaire et des enjeux environnementaux en cours à travers le monde.**

Il deviendra alors nécessaire de transformer la Commission de Bruxelles en un gouvernement fédéral de l'Union européenne, en la maintenant toutefois sous l'autorité du Conseil de l'Europe et de son président. Les conseils des ministres resteraient les instances politiques responsables, suggérées par le traité de Maastricht, prenant les décisions fondamentales.

Il faudra certainement étendre les pouvoirs gouvernementaux de la Commission, émettant des directives européennes et proposant au parlement des lois européennes fixant les objectifs à atteindre, mais laissant au gouvernement des États le choix des moyens et toutes les initiatives de mise en œuvre nécessaires. Le traité de Maastricht a d'ailleurs prévu que le Conseil de l'Europe reste l'instance suprême de l'Union.

En tout cas, l'expansion de l'Europe à d'autres pays ne deviendra possible qu'à condition que la volonté d'intégration existe et qu'elle soit atteinte, peut-être, dans les dix années à venir. Comme l'a dit François Mitterrand, « *la France est notre pays, l'Europe notre avenir* ». Le projet fédéral sera pour tous les pays d'Europe un projet raisonnable mais enthousiasmant.

Cependant, la Commission de Bruxelles serait étendue, à raison d'un commissaire par pays et de deux lorsqu'il s'agit de grands pays comme le sont la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne. Elle sera étayée par la création de plusieurs ministères européens, en particulier un ministère de l'Union Économique et Monétaire, un ministère des Affaires sociales, un ministère du Développement industriel, un ministère de la Culture.

Le pouvoir du Parlement européen seront en même temps étendus pour assurer le vote de lois européennes proposées sur l'initiative de la Commission ou par les députés européens eux-mêmes, en premier lieu le vote du budget européen. Ainsi, l'organisation constitutionnelle mise en place par le traité de Maastricht aboutirait à un système original, intermédiaire entre le type confédéral et le type fédéral, tenant compte à la fois de l'Histoire et de la diversité des nations européennes et de leur nécessaire unité.

Les objectifs de cette Union, en ce début du troisième millénaire, sont de quatre ordres : l'élargissement de l'Union vers les pays de l'Europe centrale et orientale et une large ouverture vers le Sud, vers la Méditerranée ; l'approfondissement du contenu fédéral de l'Europe et de son projet démocratique, ses modes de décision et de fonctionnement, définis par la conférence intergouvernementale de 1996 ; l'élaboration d'un contrat social en Europe, entre tous les partenaires sociaux européens, sous la supervision de la Commission européenne de Bruxelles et sur mandat des conseils des ministres, assurant un rôle prépondérant, en vue de la construction d'une architecture sociale européenne en avance sur son temps ; la mobilisation générale en faveur de l'emploi et contre le chômage, grâce à des investissements financiers d'une grande ampleur, en particulier au grand emprunt communautaire européen.

Il faut aussi que l'Europe se dote d'une politique d'investissements dans la formation professionnelle continue. De plus, un programme de défense de l'environnement et d'investissements dans ce domaine est également nécessaire. Enfin, l'Europe doit particulièrement s'occuper de l'intégration professionnelle des jeunes et des chômeurs de longue durée, des femmes et d'un retour au travail des travailleurs âgés de plus de 55 ans.

b) Le rôle de l'Eurocorps

Dans le domaine militaire, l'Eurocorps devrait être l'armée d'intervention extérieure de l'Europe, celle qui servirait, s'il y a lieu, à fournir des casques bleus à l'ONU, là où l'intervention de celle-ci s'avérera nécessaire. En Europe, les brigades bilatérales pourraient être de conscription. Elles auront pour mission essentiellement de défendre la paix comme cela fut nécessaire en ex-Yougoslavie. Hors d'Europe, l'Eurocorps aura pour objet de protéger les missions humanitaires et de servir l'ONU dans n'importe quel pays.

L'Eurocorps serait plutôt constitué d'engagés volontaires. Mais pour équiper ces nouvelles unités militaires, il faudrait intégrer l'ensemble des industries d'armement en Europe, aussi bien dans le domaine de l'armement terrestre et aérien que dans celui de la marine. Une réorganisation complète des industries d'armement serait nécessaire pour rester à la hauteur de la concurrence des États-Unis. Un ministère des armements européens serait créé et supervisé par le Gouvernement européen qui constituerait la Commission. Ce programme, sur le plan militaire, peut être mis en œuvre en moins d'une génération.

c) Un contrat social européen

D'une part, il est indispensable qu'un grand contrat social européen soit élaboré, complétant et élargissant l'action sociale de 1989 et le protocole de Maastricht, afin de mettre en place un véritable socle des droits sociaux fondamentaux européens. D'autre part, les balbutiements actuels de l'Europe en matière de politique étrangère et de sécurité commune l'empêchent de disposer de moyens politiques et militaires équivalant à son poids économique. C'est pourquoi l'intégration européenne sur le plan diplomatique et militaire est urgente et fondamentale. Après l'établissement définitif de la paix et la stabilisation de la situation économique, il appartiendra à l'Union européenne de fonctionner conformément à des règles institutionnelles nouvelles dans le respect des droits de l'Homme, en vue de son rayonnement mondial tout en assurant sa puissance.

Il reste alors à définir, à cadrer un espace politique commun, une administration, des lois, le tout éventuellement sur la base, s'il y a lieu, de plusieurs langues communes. S'il y a des traditions propres à chacun des États-Nations européens, dans chacun d'entre eux, le lien national est l'un des liens essentiels. Les traditions linguistiques et culturelles de chaque pays, héritées de l'Histoire, sont nécessaires à l'Europe, pour éviter une simple construction technocratique, totalement étrangère aux individus qui constituaient le « peuple européen », peuple européen que l'on n'aurait pu ainsi rassembler.

Il faut aussi que les partis politiques et les syndicats à travers l'Europe sachent intégrer des hommes et des femmes de nations différentes. De nos jours, il faut constituer des partis politiques européens, des syndicats européens, des associations européennes, qui puissent répondre aux aspirations d'une jeunesse qui, dans le cas d'exclusion si fréquent, se sent complètement abandonnée. C'est face au vide que les exclus éprouvent le besoin d'organiser des solidarités d'une autre nature, en particulier ethnique ou religieuse, solidarités qui nourrissent la construction de systèmes communautaires. On ose espérer que les problèmes auxquels l'Europe est confrontée ne sont pas de nature raciale ou ethnique, mais bien de nature sociale au sein de chaque État-Nation. Leur traitement nécessite une volonté politique commune dans le cadre d'un projet européen

ambitieux et des moyens importants pour y faire face.

Enfin, la morale publique européenne devra être laïque, la laïcité étant la plus belle des lois religieuses, celle qui nous permet de prier librement, celle qui cantonne les clercs de toutes les religions au seul domaine du salut de nos âmes.

Toutes ces propositions montrent combien la Constitution européenne sera une Constitution originale qui ne pourra être amendée qu'au fur et à mesure que se construira l'Europe. Comme dans le domaine de l'armement, **un ministère sera créé pour s'occuper des affaires sociales afin que l'Europe sociale se construise sans rester en retard sur l'Europe économique.** Cet aspect des choses est fondamental, car les acquis sociaux en Europe peuvent encore être gravement remis en question. De plus, l'Europe dirigée par les libéraux se transforme, par une sorte de mécanique technocratique, en une seule machine à déréglementer. C'est pourquoi **une Europe politique avec ses lois est nécessaire, Europe politique qui ne soit ni bêtement protectionniste, ni systématiquement libérale ; une Europe qui mette en œuvre une véritable économie sociale de marché avec une concurrence maîtrisée, loyale et saine. L'économie doit être au service des hommes et du progrès social, sinon elle n'a pas de sens.** La politique doit primer. L'entrée, à côté de la France et de l'Allemagne, des pays scandinaves, socialement évolués dans la nouvelle Europe, devrait permettre de faire des progrès en direction de cette dimension européenne.

Profitant de l'arrivée, ou du retour au pouvoir des socialistes ou des sociaux-démocrates à la tête de plusieurs pays d'Europe, **le gouvernement de la gauche française devra obtenir que l'idéologie libérale, qui a tendance à dominer en ce moment à Bruxelles et s'oppose à l'intervention des États en matière économique, soit abandonnée au profit d'une liberté d'entreprendre pour les entreprises publiques ou semi-publiques dans chaque pays aussi bien que pour des sociétés privées. La notion de monopole à l'échelon européen devra être redéfinie de façon précise, pour éviter les interprétations unilatérales des services de la Commission de Bruxelles.**

d) L'Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée, appelée aussi Union méditerranéenne, est un projet *sui generis* ayant pour vocation d'être le cœur et le moteur de la coopération dans l'espace méditerranéen. Issu du Processus de Barcelone, ce concept a été proposé par le président français Nicolas Sarkozy en 2007 avant d'être présenté à l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée. L'« appel de Rome » du 20 décembre 2007, lancé par les chefs d'État et de gouvernement italien, espagnol et français, a formalisé cette initiative en invitant l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement des pays riverains de la Méditerranée et des pays de l'Union européenne à se réunir lors d'un sommet les 13 et 14 juillet 2008 à Paris afin de définir leur vision commune et les contours des projets à mettre en œuvre.

D'ailleurs, la quatrième rencontre sur les droits de l'Homme et la démocratie en Méditerranée² sur l'importance et l'attention particulière que nous portons aux droits de l'Homme dans le pourtour méditerranéen. Les précédentes politiques ayant privilégiées les aspects sécuritaires, de lutte contre le terrorisme et l'islam politique, ont été une aubaine pour les tenants des violations des droits politiques dans ces pays. L'union méditerranéenne devrait donc être le cadre du partage des valeurs universelles de respect des droits de l'Homme au sens large. Il s'agit d'apporter un soutien fort aux défenseurs des libertés individuelles.

S'il est évident que le projet relatif à l'Union méditerranéenne est une belle idée pragmatique, les socialistes doivent militer pour qu'il soit effectivement un véritable partenariat, porteur d'avenir, entre les pays des deux rives et non une sorte de frontière avancée de l'Union européenne sur la terre africaine dans la seule optique de combattre efficacement l'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne. Ils doivent veiller à ce que les Européens ne sous-traitent pas la politique d'asile aux pays d'Afrique du Nord.

e) Les instances onusiennes

La cohésion entre les pays de l'Union aura certainement des répercussions positives dans les instances onusiennes. **Ainsi serait-il possible de prendre des initiatives en vue de réviser la composition du Conseil de sécurité, compte tenu de la nouvelle réalité mondiale.** Il est nécessaire que les 5 membres permanents, alliés de la victoire de 1945, soient rejoints au Conseil de

2 « Acteurs et voies du changement » (thème de la 4^{ème} rencontre), Palais Bourbon, 27-28 juin 2008. *Fondation Jean Jaurès, PSE, FEPS, Fundacion Pablo Iglésias, Ministère des affaires extérieures et de la coopération d'Espagne.*

sécurité par d'autres membres permanents tels que l'Allemagne, le Japon, le Brésil et l'Afrique du Sud. **Cela permettra de renforcer la cohésion mondiale et d'orienter autrement la politique de paix, d'assistance humanitaire et de renforcement de la démocratie.**

Il va falloir que, en matière de paix, les Nations Unies jouent véritablement leur rôle, en faisant respecter les décisions du Conseil de sécurité. Car il n'est plus possible qu'elles laissent à des pays coalisés, comme ce fut le cas dans la guerre du Golfe, l'initiative de pratiquer une intervention armée, même contre un pays agresseur. **Il revient aux Nations Unies de protéger l'indépendance des petits pays et d'organiser la coalition nécessaire, à cet effet, sous son drapeau. Il leur appartient de regrouper les pays qui acceptent de s'opposer au caractère totalitaire et aux actions agressives d'un pays quelconque à l'encontre de ses voisins. C'est également aux Nations Unies d'aider les populations mondiales en difficultés, que ce soit à cause de la famine, de la mal vie, ou de guerres civiles destructrices et ruineuses comme celle qui déstabilise actuellement l'Est de la République Démocratique du Congo, ou celle qui a ravagé le Rwanda.** Des défaillances des Nations Unies, comme celles que l'on a pu observer au Rwanda ou en Bosnie, ne doivent plus se reproduire. Si les succès sont déjà remarquables dans divers pays, comme au Cambodge, ses échecs ne le sont pas moins.

L'Europe, grâce à l'Eurocorps, devra ainsi se doter d'effectifs suffisants et puissants, comme en disposent les États-Unis et la Russie, pour apporter aux Nations Unies autant qu'il sera nécessaire les moyens dont elle aura besoin. De plus, les Nations Unies ont besoin de financement. **On pourrait décider sur le plan mondial de verser systématiquement, pour la mise en place des actions onusiennes, le montant d'un impôt sur les mouvements de capitaux, proposition faite par les économistes les plus sérieux de par le monde, qui, par ailleurs, sont soucieux de réduire les désordres financiers spéculatifs de la planète.**

Certes, depuis plusieurs années, les Nations Unies sont intervenues souvent très mal ou trop tard, mais la charte onusienne leur interdit de se mêler des affaires intérieures des États. De plus, les Nations Unies ont été moins efficaces sur le terrain où elles apparaissent sans cesse comme trop passives. Mais c'est parce que les résolutions votées par les États membres préconisent, par peur du danger, la simple interposition et non le rétablissement du droit, au besoin par la force. En tout cas, aux côtés des forces des grands pays comme les États-Unis, la Russie ou des entités fédérales comme l'Europe, **les Nations Unies doivent être dotées de moyens militaires permanents ou semi-permanents. Des forces propres aux Nations Unies, quelques dizaines de milliers d'hommes et de femmes par exemple, pourraient être prévus, auxquelles viendraient s'ajouter les milliers de soldats, au cas par cas, en provenance des États membres. Des accords peuvent être passés par les Nations Unies avec certaines organisations régionales existantes, telles que l'OTAN, l'Ecomog en Afrique de l'Ouest ou la SADC en Afrique centrale... Il s'agit, en fin des comptes, de faire des Nations Unies la grande organisation mondiale pacifique, humanitaire et démocratique dont notre planète a besoin.**

L'Organisation des Nations Unies, sans être pour autant un gouvernement mondial, deviendra ainsi, à l'aide entre autres de l'Europe et de la France, garante de la sauvegarde de la planète, de la paix et du bien-être des peuples auxquels elle devra éviter les guerres – militaire et civile –, la famine, la maladie et les autres fléaux internes ou externes qui les guettent. Son rôle sera d'autant plus important dans le futur que nous devons nous attendre à un doublement de la population planétaire dans les 50 années à venir.

Tous les signataires : Najat Azmy, Daniel Banguiya (CA, 75, ESR), M. Aliou Mamadou Barry, Laurent Brouillet (CF, 75, ESR), Oscrà Chira Vasquez (ESR), Victor Courties (CA, 75, ESR), Fayçal Douhane, Meschac Dovi, Françoise Gandon (ESR), Gaspard-Hubert Lonsi Koko, Olivier Ndiaye (ESR), Adeline Ndoko-Essombe (ESR), Horace Soncy (ESR), Kofi Yamgnane.

Contact :

Site : <http://www.enjeux-socialistes.fr> – E-mail : contact@enjeux-socialistes.fr
Gaspard-Hubert Lonsi Koko : 0612066872 – Najat Azmy : 0666824503